



LAMBALLE ÉQUITATION

LES PORTES LAMBALLE 22400

02.96.31.92.92 06.88.12.07.86

lamballequitation@gmail.com

DOSSIER D'INSCRIPTION 2024/2025

Infos pratiques :

Les cours se déroulent du lundi 09 septembre 2024 au samedi 05 juillet 2025 à l'exception de toutes les vacances scolaires.

Forfait annuel : (Inscriptions jusqu'au 20 Octobre 2024)

Une séance par semaine sauf dates mentionnées ci-dessus.

Vous ou votre enfant êtes inscrits pour toute l'année, pour une ou plusieurs séances par semaine, définie à l'inscription.

Les cours ne sont rattrapables que dans la limite de 3 cours maximum par an, à l'exception d'absences pour de raisons médicales, scolaires ou religieuses (dans ces cas-là, les rattrapages sont illimités). Nous ne remboursons pas les cartes ou forfaits entamés.

Le montant indiqué par mois correspond au montant annuel après déduction des arrhes versées à l'inscription.

Vous pourrez réserver votre place dans les cours à partir du mois de juin 2024 après règlement des arrhes.

En cas d'inscription à partir de Septembre, les arrhes seront encaissées le 1er mois, la mensualisation sera faite à partir du 2^{ème} mois jusqu'au mois de Juillet.

Pour bénéficier du forfait annuel, l'inscription doit se faire avant le 20 octobre 2024. A compter du 21/10/24, les inscriptions ne se feront qu'à la carte.

Dans le cas d'une inscription alors que les forfaits ont déjà commencé, le montant du forfait annuel sera revu au prorata des cours non pris, et déduit des arrhes.

TARIFS CHEVAUX : (Le montant entre parenthèses correspond aux arrhes)

- Pour 1 cavalier : 891€50 (-111€50 d'arrhes) soit 78€ / mois
- Pour 2 cavaliers (ou 2 séances / semaine) : 5% de réduction
- Pour 3 cavaliers (ou 3 séances / semaine) : 10% de réduction

TARIFS PONEYS : (Le montant entre parenthèses correspond aux arrhes)

- Pour 1 cavalier : 717€ (-87€ d'arrhes) soit 63€ / mois
- Pour 2 cavaliers (ou 2 séances / semaine) : 5% de réduction
- Pour 3 cavaliers (ou 3 séances / semaine) : 10% de réduction

TARIFS BABYS : (Le montant entre parenthèses correspond aux arrhes)

- Pour 1 cavalier : 563€ (-53€ d'arrhes) soit 51€/mois
- Pour 2 cavaliers (ou 2 séances / semaine) : 5% de réduction
- pour 3 cavaliers (ou 3 séances / semaine) : 10% de réduction

LICENCE FEDERALE :

- Pour les moins de 18 ans : **25 euros**
- Pour les plus de 18 ans : **36 euros**

La licence comprend une assurance complémentaire et l'adhésion à la fédération française d'équitation. Elle est obligatoire pour valider les diplômes et participer à des compétitions, si vous ne souhaitez pas y souscrire, merci de nous retourner la décharge figurant à la fin du dossier.

LICENCE COMPETITION :

- Gratuite pour les cavaliers participants aux concours CLUB
- 80€ pour les cavaliers amateurs

Vous pouvez saisir vous-même votre licence compétition club ou amateur via le site FFE Club/Sif avec votre licence, ou la faire saisir par le club moyennement 5€ de frais de gestion (comprenant l'impression du dossier + la saisie auprès de la fédération).

REGLEMENT :

1^{er} règlement (à joindre au dossier peu importe le type de règlement utilisé par la suite) :

Montant des arrhes correspondant à la validation de votre inscription. Règlement par chèque ou espèce encaissé à l'inscription.

Règlements suivants:

-Par virement bancaire, en 10 fois de Septembre à Juin pour les inscriptions de Septembre ou de Octobre à Juillet pour les inscriptions après Septembre.

-Par chèque de une à 10 fois (arrhes déduites) doivent être joints au dossier d'inscription afin que votre demande soit prise en compte, ils seront encaissés au début de chaque mois

-Par chèques vacances. Si vous ne disposez pas de la totalité des chèques vacances au moment de l'inscription, merci de nous faire un chèque de caution du montant manquant. Ce chèque vous sera restitué lorsque le règlement sera complet ou encaissé en Janvier en cas de non complément de votre part.

-Pass sport ; Le montant sera déduit d'une des échéances.

Attention : En cas de souscription à la licence, son montant sera réglé par chèque à l'inscription. Elle ne sera pas comptabilisée dans les mensualités.

Condition de l'inscription 2024/2025

Vous devez joindre au dossier d'inscription des arrhes représentant une partie du montant global de l'année.

L'inscription aux reprises implique un engagement pour l'année scolaire entière. **En cas d'arrêt prématuré des séances, aucun remboursement ne sera effectué**, sauf dans les cas opposés, ci-après dans les conditions d'annulations, de remboursement et de rattrapages de cours.

Le cavalier devra être assuré avant son premier cours :

-Soit prendre la licence fédérale lors de son inscription. La licence comprend une assurance et l'adhésion à la fédération Français d'équitation (nécessaire pour valider les galops et participer aux compétitions). Elle est valable un an.

-Soit nous remettre une décharge d'assurance signée attestant que le cavalier possède bien une assurance individuelle accident pour la pratique de l'équitation.

Afin que votre inscription soit définitivement prise en compte, le dossier devra être rendu complété avec les arrhes et le reste du règlement.

En cas d'annulation de l'inscription, les arrhes ne sont pas remboursables. Les autres règlements vous seront restitués.

Conditions d'annulation, de remboursement et de rattrapage de cours :

Vous pouvez annuler l'abonnement annuel jusqu'au 4^{ème} cours. Seules les arrhes seront conservées, le reste des règlements vous sera remboursé.

Un abonnement peut être arrêté et remboursé uniquement en cas d'incapacité médicale de 3 mois minimum, sous présentation d'un certificat.

Les cours manqués pourront être rattrapés durant l'année soit dans des cours où il reste de la place soit dans des créneaux spécifiques de cours rattrapage, **les cours rattrapages ne pourront plus être utilisés sur les stages.**

Seuls les cours annulés 4 heures avant le début de la séance (valables jusqu'au 31 Aout 2025 pourront être rattrapés. En dehors de ces conditions, les cours seront comptabilisés et non rattrapables.

DOSSIER A REMETTRE AU CLUB

Fiche d'inscription 2024/2025

NOM et PRENOM du cavalier :

NOM du ou des parents :

DATE DE NAISSANCE du cavalier :/...../.....et AGE :ans

ADRESSE COMPLETE :

.....

TELEPHONE :

TELEPHONE PORTABLE :

ADRESSE MAIL :

INSCRIPTION POUR LE COURS DU (spécifier le jour, l'heure et le niveau) :

° J'accepte de recevoir par mail les informations du club (factures, dates des stages, des challenges, de concours etc..) OUI NON

Formalités obligatoires : (cocher la case en cas de réponse positive)

- Je souhaite prendre une licence, joins un chèque de 25 ou 36 euros.
- Je ne souhaite pas prendre de licence, j'ai rempli la décharge jointe au dossier.
- Je joins au dossier les arrhes correspondant à mon inscription en chèque
- Pour le reste de l'année : je règle par **virement en 10 fois**
- Pour le reste de l'année je règle **par chèque que je joins au dossier.**
- Pour le reste de l'année, je règle par chèque vacances et complète par chèque en 1 fois

- J'autorise Lamballe équitation à exploiter, dans le cadre de ses supports de communication, les photos de mon enfant prises pendant les activités.
- Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription 2024/2025 et m'engage à m'y conformer. J'ai bien pris connaissance également qu'aucun recours ne sera disponible en cas de non-respect des conditions mentionnées ci-dessus.

Date et signature des parents (ou du cavalier majeur) :

Décharge attestation d'assurance individuelle

(A retourner avec le dossier en cas de non souscription à la licence)

Je soussigné(e), Madame, Monsieur.....

Reconnais avoir été informé(e) des avantages de la licence fédérale (concernant l'assurance, en particulier).

Ne souhaitant pas prendre cette licence, je certifie que mon fils, ma fille

..... est bien couvert par une assurance individuelle accident qui couvre la pratique de l'équitation (transport, soins chirurgicaux et radiologie, rééducation, indemnités...)

Je joins à cette décharge une attestation d'assurance mentionnant la prise en charge de l'activité équitation.

Fait à, le/...../2023

Signature